



Procès-Verbal de la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

Réunion du : jeudi 13 octobre 2022 à 18h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de football

Président : M. Abdelhafid HORMI.

Présents : M. M. ESCHYLLE Michel (CDA)

Excusés: M. Arnold MAKWO, Christian BAUDUIN, HIMMI Abdelhamid, Mahammadou DIARRA.

Secrétaire de Séance : Mme Marina SAUVAGE

1. Invitations club

➤ **Match 52069.1 en U18 D1 entre Romainville FC et Sevrans FC**

La CDPME remercie les présences de M. Abdelhamid DAGUEMOUNE, Président de Romainville FC et de M. Foued DAHMANI, Dirigeant du Sevrans FC.

Les deux clubs prendront la responsabilité d'assurer la sécurité de toutes les parties prenantes et se sont mis d'accord pour le match se jour à la date prévue initialement soit le 13 novembre 2022 ; Cette rencontre sera dirigée par un arbitre officiel et par un délégué à la charge du club recevant.

➤ **Match 52051.1 en U18 D1 entre Tremblay FC et Romainville FC**

La CDPME regrette l'absence d'un des représentants du club de Tremblay FC et remercie la présence de M. Abdelhamid GAGUEMOUNE, Président de Romainville FC.

La CDPME invite à nouveau l'éducateur de l'équipe et le référent sécurité des clubs de Tremblay FC et Romainville FC à sa réunion du jeudi 27 octobre 2022 à 18h00.

2. Organisation d'un match sensible.

La CDPME rappelle aux clubs que pour l'organisation d'un match sensible, ils doivent compléter le dossier ([disponible en cliquant ici](#)) et le transmettre au District au moins 15 jours avant la date de la rencontre en question.

Prochaine réunion le jeudi 27 octobre 2022 à 18h00.

Président

M. Abdelhafid HORMI.

Secrétaire de Séance

Mme Marina. SAUVAGE